



COMITÉ DES PAYS DE LA LOIRE



LE MANS SARTHE VÉLO

Siège social : 40 rue Daniel St Pol - 72100 LE MANS - 02.43.84.10.11. - andre.paulouin@gmail.com

MONTEE CHRONOMETREE de la COTE DE GAZONFIER Au MANS (quartier Bollée)

Réglementation Spécifique

Caractéristiques :

- Epreuve contre la montre individuelle se disputant en une seule montée sur une longueur de 340 mètres.
- Cette épreuve permet de décerner un titre de recordman, remis en jeu chaque année. Il y aura un titre pour les utilisateurs d'un vélo : route ou piste et un titre pour les utilisateurs d'un VTT.
- Deux classements seront établis : un pour la route et un pour le VTT.
- Des classements par série seront effectués.
- Les départs seront donnés toutes les 2 ou 3 minutes suivant le nombre d'engagés.
- N'attribue pas de points FFC pour les montées de catégories.

Matériels autorisés :

- Vélos : route, piste, VTT

Incidents :

- Un second départ sera accordé en cas de bris de matériel (chaîne, pédale, manivelle, guidon, blocage roue)

Séries autorisées : Dames et Hommes

- 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} catégorie
- Juniors
- Départementale

Récompenses :

- Récompense spéciale en nature pour le record de la montée.
- Grille de prix générale : 335€ /20 prix (au 1^{er} 66€).
- Prix spéciaux : 91€/10 prix pour les 3^{ème} catégorie et juniors (au 1^{er} 17€).
- Prix en nature : série départementale loisir et VTT.

